



Séminaire de formation DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE ET PRÉVENTION DES DÉLITS D'INITIÉS

■ Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre réglementaire de la déontologie boursière des sociétés cotées
- Comprendre les règles de diffusion et d'utilisation de l'information « privilégiée » ainsi que les risques et sanctions applicables
- Comprendre les outils et les mécanismes de prévention des délits d'initiés

■ Axes de la formation

- Concepts de base et composantes du dispositif de déontologie boursière
- Le cadre réglementaire de l'information privilégiée
- Les règles de diffusion et d'utilisation de l'information privilégiée
- Les règles de qualification de l'information importante
- Risques et sanctions en cas de non-respect des règles d'utilisation et de diffusion de l'information importante
- Cas pratique : Les bons réflexes à acquérir pour prévenir les délits d'initiés

Autres formations- Emetteurs cotés



COMMUNICATION FINANCIÈRE:
CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RÈGLES
DE CONFORMITÉ



**COMMUNICATION
EXTRA FINANCIÈRE:**
CADRE RÉGLEMENTAIRE
ET PRATIQUES INTERNATIONALES



**GOVERNANCE D'UNE
SOCIÉTÉ ANONYME
COTÉE EN BOURSE**

- Pour s'inscrire :



- Pour s'informer :

☎ +212 666 241 042

✉ academy@ofinancemorocco.com

Informations pratiques :

- **Durée :** 9H-17H
- **Frais de participation :**
4500,00 DH HT (+20% TVA)
incluant le support
pédagogique + restauration

Pour qui?

- Dirigeants et cadres de sociétés cotées, ainsi que toute personne amenée à exercer des fonctions en relation avec l'information financière et la déontologie boursière
- Déontologue
- Avocats spécialisés
- Commissaires aux comptes

Intervenant:



- Associé fondateur - OFINANCE
- Expert professionnel en Gouvernance, Communication Financière et Réglementation Boursière

Omar AMINE

